

CHAMPIGNON HALLUCINOGENÈNE OU MAGIQUE

Par Profil supprimé Postée le 14/01/2010 14:01

Quels sont les conséquences de prise de drogue tel que le champignon hallucinogène ou le champignon magique ?

Mise en ligne le 15/01/2010

Bonjour,

Comme leur nom l'indique, la consommation de champignons hallucinogènes provoque des hallucinations visuelles, auditives, tactiles, etc., plus ou moins euphorisantes ou plus ou moins angoissantes, selon les individus. Les effets ressentis peuvent durer de trois à douze heures.

Les conséquences de cette consommation peuvent être extrêmement variables d'un individu à un autre. Elles dépendent :

- de la variété et de la qualité des champignons
- des quantités consommées
- du contexte dans lequel ils sont consommés
- de l'équilibre psychologique du consommateur

Vous comprendrez donc, dans ces conditions, qu'il est très difficile de prévoir à l'avance les réactions que provoquera une consommation de champignons hallucinogènes, y compris pour quelqu'un qui en aurait déjà consommé.

Les risques sont loin d'être négligeables et vont parfois jusqu'à des complications psychiatriques sévères (délires, comas, convulsions, voire décès par arrêt cardiaque)

Pour des informations plus précises, nous vous invitons à consulter notre fiche synthétique, en lien ci-dessous ; pour toute personne déterminée à prendre le risque d'en consommer, la lecture du chapitre "réduction des risques" nous paraît indispensable.

Cordialement.

En savoir plus :

- [Fiche sur les champignons](#)